
Enjeux de Promotion de la Pratique Sportive en Afrique Noire Francophone : le Cas du Bénin

Bienvenu TAOUEMA ⁰¹, Pascal C. DAKPO ¹², Alphonse GAGLOZOUN ¹⁴,
Souaïbou Lompo GOUDA ¹² et Djibril DEBOUROU ²³

¹Institut National de la Jeunesse, d'Éducation Physique et Sportive / LSSH

²Maître de conférences ³Département d'Histoire et Archéologie

⁴Maître-Assistant ⁰Assistant

Université d'Abomey-Calavi

pascaldakpo@yahoo.fr

Résumé

De nos jours, peu de Béninois pratiquent de façon régulière une activité physique et/ou sportive (APS). Or, la communauté scientifique et les professionnels de santé publique soutiennent qu'il est un des moyens le plus approprié et plus sûr qui éloigne d'un humain, les Maladies Non Transmissibles (MNT) dues essentiellement à la sédentarité, la mauvaise alimentation, l'alcoolisme et le tabagisme et qui constituent selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la principale cause de mortalité au monde. Cet article expose les enjeux de la promotion de la pratique sportive au Bénin à l'ère coloniale et les bienfaits qu'ils procurent au plan sanitaire, hygiénique et socio économique dans une nation notamment celle en pays en voie de développement comme le Bénin. A partir d'une démarche sociohistorique basée sur des archives documentaires et de synthèse des travaux chercheurs béninois en Sciences et Techniques des Activités Sportives (STAPS), il est révélé que le Bénin (ex Dahomey) ne dispose pas encore au 21^{ème} siècle d'un véritable projet de promotion et de politique de sport malgré le fait que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) conseille aux Etats, l'élaboration et l'exécution de véritables projets de promotion de la pratique sportive. Pourtant le Dahomey avait connu pendant la colonisation, l'introduction et la promotion du Sport qui permit aux pratiques physiques importées depuis l'occident de s'installer, de se diffuser et surtout de supplanter les exercices physiques autochtones existants.

Mots-clés: sport, activité physique, promotion, enjeux.

Abstract

Nowadays, few Beninese practice regular physical activity and / or sports (APS). However, the scientific community and public health professionals argue that it is one of the most appropriate and safest ways to keep a person, Non Communicable Diseases (NCDs) away from a sedentary lifestyle, poor nutrition alcoholism and smoking, which constitute, according to the World Health Organization, the leading cause of death in the world. This article discusses the challenges of promoting sport in Benin during the colonial era and the health, hygiene and socio-economic benefits they provide in a nation, particularly in developing countries such as Benin. From a sociohistorical approach based on documentary archives and synthesis of Beninese researchers in Sports Activities Science and Technology (STAPS), it is revealed that Benin (ex Dahomey) does not yet have in the 21st century a True project of promotion and sport policy despite the fact that the World Health Organization (WHO) advises states, the development and implementation of real projects to promote sports practice. Yet Dahomey had known during colonization, the introduction and promotion of Sport that allowed physical practices imported from the West to settle, spread and especially to supplant the existing indigenous physical exercises.

Keywords : sport, physical activity, promotion, stakes.

Introduction

Les progrès extraordinaires réalisés par l'humanité produisent, en conséquence, de nouveaux enjeux qui suscitent de nouveaux questionnements. Ces enjeux touchent tous les secteurs de développement, mobilisent les communautés (surtout scientifiques) qui se préoccupent de trouver les dispositions adaptées à des mutations.

Le sport n'est pas en marge de cette réalité et à ce sujet il mobilise tout autant les scientifiques et les acteurs politiques autour d'une question centrale :

Quelles dispositions doit prendre l'humanité, afin que le sport participe efficacement au développement de l'homme et de sa société de façon durable ?

La jeune communauté scientifique des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), particulièrement celle du Bénin à travers l'institut national de la jeunesse de l'éducation physique et du Sport (INJEPS), participe à cette réflexion. Elle travaille à l'optimisation de la prospérité humaine, aux modalités de gestion du Sport pour assurer un développement durable à l'humanité. Cet axe de réflexion scientifique devient majeur et il faut partir des nouveaux enjeux mondiaux (dont ceux sportifs) pour déterminer les aspects susceptibles de les soutenir.

Cet article s'inscrit dans cette nouvelle problématique.

C'est une contribution à la maîtrise des problèmes de développement que l'on peut constater de nos jours en Afrique et tout particulièrement au Bénin, dans la pratique générale d'activités physiques et sportives (APS).

Le compte rendu que nous faisons comporte trois parties cohérentes et complémentaires. Avant les résultats des enquêtes, nous avons présenté les théories et méthodologies de recherche et avons fini par la discussion et des perspectives pour l'avenir.

A. Théories et Méthodologies de reconstitution et de confrontations des enjeux antérieurs et actuels de promotion de la pratique des APS.

De nos jours, on observe que des villes du Bénin (Cotonou, Abomey-Calavi, Parakou, Porto Novo, etc.) s'agrandissent, et les modes de vie béninoises, en transformation, s'accommodent de la sédentarité, de la mauvaise alimentation et de la pauvreté qui s'accroissent. En conséquence, le nombre de Béninois stressés, en surpoids, en proie aux maladies non transmissibles (MCV, hypertension, diabète, cancers, etc.) augmente et la qualité physique du Béninois, surtout le citadin, décline. Dans ces conditions, ce pays court de gros risques dont les conséquences seront bientôt difficiles à maîtriser. Il aura surtout du mal à relever les grands défis de développement qui exigent des forces vives de qualité.

Il est vrai que ce problème n'est pas propre au Bénin et touche la plupart des pays du monde entier¹. Et face à ces nouveaux enjeux, la communauté mondiale se préoccupe de répondre par des solutions idoines. L'OMS à travers les résolutions WHA51.18 de 1998, WHA53.17 de 2000 et WHA57.17 de 2004, l'ONU, la banque mondiale² et d'autres institutions internationales mettent en avant la pratique sportive en tant qu'impératif de développement humain et sociétal. Plusieurs pays exécutent déjà les résolutions de l'OMS par de vastes projets de promotion de la pratique physique auprès de leurs populations (Ex : France (2001 et 2006), Belgique (2005), Luxembourg (2006), Canada (2010), etc). Mais curieusement, face à un tel gros problème, nous observons un silence coupable des autorités béninoises.

En plus de cette observation, une pré-enquête permet d'apprécier globalement l'état général de la pratique des activités physiques et sportive (APS) au Bénin.

A cet effet, une analyse de contenu des travaux de : Gouda (1986, 1997), Tigri (1989), Houngan (1990), Nakou (1990), Abalot (1993), Dakpo (2003), Baba-Moussa (2003, 2005) et Attiklémè (2002) exhiba les problèmes qui justifient la situation actuelle du Sport.

1 – Les autorités politiques ne voient pas d'importants enjeux liés à la pratique d'APS de masse.

2 - l'organisation du secteur des APS est inadaptée aux réalités socioculturelles, économiques et politiques du pays. Celle-ci : ne promeut pas la pratique sportive au sein des populations ; n'est pas intelligemment financée ; et ne produit pas suffisamment de formateurs, ni d'infrastructures d'équipements et de matériels sportifs et logistiques.

3 - En conséquent il y a un faible taux de pratiquants d'APS.

Le constat est donc patent que la population et le Pays ne profitent pas des effets bénéfiques de la pratique d'activités physiques et sportives. Pourtant le Bénin ne possède pas d'importantes ressources naturelles à l'instar d'autres pays, et c'est sa ressource humaine qui constitue sa richesse fondamentale. D'où la question :

Quels sont les enjeux nationaux d'envergure qui peuvent interpeller la conscience des autorités et des décideurs et les convaincre de la nécessité d'une promotion de la pratique

¹ H. Bénaziza. (2000). Les politiques en matière d'activité physique et de sport pour tous : un outil efficace de promotion de la santé et du développement. *Les Actes du 8^{ème} congrès mondial du sport pour tous*, 18-21 Mai, au Québec.

² O. Adéyi, O. Smith et S. Robles. (2008). *Le défi des maladies non transmissibles chroniques et la politique publique*. Bruxelles. De Boeck.

sportive à mettre en œuvre dans le pays afin que le Sport puisse participer au développement durable du béninois et du Bénin ?

Ici la réflexion sur cette préoccupation essentielle nous amena à poser l'hypothèse suivante :

Les enjeux de promotion de la pratique sportive au Bénin sont d'une importance vitale, et s'identifie à celles établies par l'OMS. Elles ne diffèrent pas pour autant des enjeux pour lesquelles la France avait promu de façon réussit la pratique sportive au Dahomey.

Notre objectif fut donc dans un premier temps d'isoler les enjeux actuels avant de les confronter ensuite aux enjeux passés pour en tirer des conclusions.

Le cadre théorique de notre quête scientifique est celui des sciences sociales. Et comme cela l'est habituellement en STAPS, notre recherche est pluridisciplinaire montrant combien la connexion entre les sciences peut être bénéfique à la science en particulier et au monde en général. Le modèle utilisé pour l'extraction des données est l'heuristique chère aux sciences historiques à celle-ci nous imbriquâmes la théorie de la comparaison interculturelle de Roberto MIGUELEZ³

La méthodologie de recherche est celle des sciences sociales⁴, dans une démarche qualitative qui usa des outils et techniques de recherche et de récupération de données par les documents⁵ (et documents en ligne⁶) et l'observation.

La population d'enquête se compose de rapports de travaux scientifiques, de documents, d'archives⁷, de journaux officiels et de journaux de presse. La sélection des documents et archives se fit par un choix raisonné.

Un guide élaboré de recherche de documents guida nos recherches de documents, et un guide d'observations facilita nos observations. Des calepins de notes facilitèrent la consignation de données.

Avant de regrouper ensemble nos données (issues de documents et de l'observation) selon les divers points des objectifs poursuivis, nous les recoupâmes entre elles (données de documents ≠ données de documents ; et données d'observations ≠ données de documents).

³ R. Miguelez. (1977). *La comparaison interculturelle. Logique et méthodologie d'un usage empiriste de la comparaison*. Montréal. Les Presses Universitaires de Montréal (PUM).

⁴ M. Grawitz. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris. Dalloz.

⁵ M. Darrobers. (2005). *La recherche documentaire*. Paris. Nathan.

⁶ B. Foenix-Riou. (2002). *Guide de recherche sur Internet : outils et méthodes*. Paris. Nathan.

⁷ J. Favier, (2001). *Les archives*. Paris. PUF. (7ème édition).

Ce ne fut qu'après que nous procédâmes à leurs analyses : description, interprétation, explication et synthèse⁸.

La collecte des données se fit dans les bibliothèques et aux archives du Bénin. Si les premiers sont pauvres, ce n'est pas le cas des seconds qui regorgent de bonnes sources mais mal classées.

Au bout de nos investigations, nous présentons les résultats de la façon suivante.

Dans un premier temps, nous exposons les enjeux actuels de promotion de la pratique des APS et à la suite nous présentons les enjeux pour lesquels le gouvernement métropolitain et l'administration coloniale exécutèrent, en cours de colonisation, un projet de promotion de la pratique sportive au Dahomey (aujourd'hui Bénin).

Puis à la fin, dans une discussion, nous confrontons les enjeux antérieurs aux enjeux actuels pour en tirer des conclusions.

B. Les enjeux actuels de promotion de la pratique sportive.

De nos jours, les populations gagneraient à être actives et les pays triompheraient à développer des projets de promotion de la pratique sportive, pour de nombreux avantages.

B.1- L'inactivité physique constitue une menace grandissante pour la santé de la population mondiale alors que l'activité physique améliore la santé les populations.

Une vie de plus en plus sédentaire et l'usage croissant de la technologie dans les activités quotidiennes entraînent des taux accrus d'inactivité physique parmi les personnes de tous les âges. On estime que plus de 60% de la population mondiale est inactive ou insuffisamment active pour pouvoir en retirer des effets positifs. En général, on trouve une plus grande proportion de personnes sédentaires parmi les jeunes filles et les femmes. L'activité physique tend également à décliner fortement avec l'âge. Et cette tendance générale à l'inactivité physique est encore plus marquée dans les zones rurales et pauvres, spécialement dans les zones densément peuplées ou en rapide expansion⁹.

Alors que s'alourdit le fardeau des maladies non transmissibles dans le monde, la science a démontré que la pratique appropriée et régulière d'activités physiques permet aux femmes et aux hommes de tous les âges d'améliorer substantiellement leur santé physique, sociale et mentale et d'accroître leur bien-être général. L'activité physique réduit en outre le risque de

⁸ L. Bardin. (2001). *L'analyse de contenu*. Paris. PUF.

⁹ Bénaziza, H. (2000). Les politiques en matière d'activité physique et de sport pour tous : un outil efficace de promotion de la santé et du développement. *Les Actes du 8^{ème} congrès mondial du sport pour tous*, du 18 au 21 Mai, au Québec. pp-119-120.

mort prématurée et protège dans une large mesure contre les principales maladies non transmissibles.

Les effets bénéfiques de l'activité physique sont nombreux, allant de modifications biologiques fondamentales (par exemple les facteurs de l'inflammation) à un bien-être psychologique et social, qui contribuent tous à une meilleure santé. Les facteurs biochimiques, physiologiques ou psychosociaux liés à la pratique d'une activité physique agissent en interaction pour améliorer notre état de santé. Des études¹⁰ démontrent que la pratique d'APS induirait :

- une réduction de l'incidence des accidents vasculaires cérébraux de 25 %,
- un meilleur contrôle de l'hypertension artérielle,
- un retard de l'apparition du diabète de type 2 chez les sujets à risque ainsi qu'une diminution de moitié de son incidence suite à une pratique régulière d'activité physique et à un mode de vie actif,
- une diminution du risque de cancer du sein de 15 % à 20 %,
- des effets positifs sur le développement cognitif et la minéralisation osseuse des enfants durant la croissance.
- la limite de l'ostéoporose et du déclin des fonctions intellectuelles ou immunitaires. Des études récentes suggèrent même qu'elle pourrait retarder la survenue ou ralentir la progression de la maladie d'Alzheimer.

Bien entendu, pour rester bénéfique à la santé, l'activité physique doit être pratiquée dans des limites raisonnables compte tenu de la condition, des aptitudes et de l'âge de chacun. Le but recherché dans une optique de préservation de la santé n'est pas de réaliser des performances hors du commun, et bien entendu encore moins d'y parvenir en ayant recours à des substances dont les effets délétères dépassent largement les bénéfices de l'activité réalisée.

Une vingtaine de bienfaits physiologiques et psychologiques ont été associés à la pratique régulière d'activités physiques d'intensité moyenne comme le souligne Bouchard et al. (1993), Oppert et al. (2005) et Etienne et al. (2008).

B.2- L'activité physique préserve et bonifie le capital humain.

Plusieurs programmes entrepris dans différentes régions du monde (par exemple au Brésil, au Kenya, à Trinité et Tobago et au Royaume-Uni) ont démontré que le sport pouvait aider les

¹⁰ H. Nassif et J-F. Toussaint. (2009). Se dépenser plus pour gagner en qualité de vie. *Questions de santé publique*. N°5. Juin. IRESP. Editions EDK. Sèvres.

jeunes à éviter d'adopter des comportements à risque, à avoir une meilleure estime de soi, à se responsabiliser socialement, à acquérir des notions de justice et un sens de la discipline, à améliorer la qualité de l'environnement et à prendre part à des actions de développement communautaires. Il s'avère que la pratique d'activité physique ou sportive devrait être une habitude de vie pour préserver le potentiel humain de tout gaspillage imputable à l'inactivité. On devrait en faire la promotion pour produire un «capital social» permettant à chaque citoyen, homme ou femme, jeune, adulte ou âgé, de mener une vie socialement et économiquement productive, ce que soutient aussi Simard et *al.* (2000).

En préservant le capital humain de sa population, un pays dispose d'une bonne réserve de personnes potentiellement aptes à participer à son développement et à sa défense.

B.3- L'activité physique est un grand outil de production.

Nous avons obtenu ce qui suit des travaux de : Australian Sports commission (1997), Colditz (1999), COX et *al.* (1981), l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (1997), le rapport du Ministère de la santé et des services sociaux du Japon (1998), le rapport du Northern Ireland physical activity strategy group (1998), Shephard (1992), rapport de l'Université d'Amsterdam et du ministère de la santé des services sociaux et du Sport (1998), Us Surgeon General. (1966), Vuori et Fentem (1995).

Il est désormais admis que l'inactivité accroît le coût des soins médicaux de l'ordre de 2% à 10%. Et au contraire, la pratique régulière d'activités physiques par la population se traduit en bénéfices économiques et sociales pour l'individu et la société. On a évalué que les personnes actives physiquement dépensent de 20 à 55 % moins en soins de santé que les personnes inactives. Et si la population devenait plus active physiquement, chaque dollar investi (en temps ou en équipement) pour pratiquer des activités physiques entraînerait des économies en soins médicaux (d'au moins 3,20 \$). On estime qu'il y aurait des économies pour chaque individu (au moins 364 \$ par an) et pour chaque pays (des milliards de bénéfices annuels nets). La pratique physique dans une société entraîne une diminution de l'absentéisme au travail et un recouvrement des jours par travailleur par année, entraînant des gains nets élevés et une augmentation de la productivité (de 2 à 52%). Une productivité qui permettrait de gagner plusieurs dollars (de 2 \$ à 20 \$) pour chaque dollar investi. Les entreprises qui se dotent de programmes d'activité physique auprès de leur personnel obtiennent des bénéfices par employé par année (d'au moins 513 \$), en raison d'une productivité accrue et d'un taux d'absentéisme, de roulement et de blessure moindre. Les programmes d'activité physique en milieu de travail réduisent aussi les congés de maladie de courte durée de 6 à 32 %.

Par ailleurs un projet efficace de promotion de la pratique physique rendrait des environnements physiques et sociaux plus sains, des écoles et entreprises plus performantes.

Un projet efficace de promotion de la pratique physique entraînerait aussi une participation accrue aux activités sportives et récréatives. En conséquence il aura un bon et énorme vivier sportif pour soutenir le sport de compétition.

C. Les enjeux de promotion de la pratique sportive à l'ère coloniale.

Les résultats obtenus révèlent que la France élaborait et exécutait un vaste projet de promotion de la pratique sportive entre 1920 et 1960 pour diverses raisons¹¹.

Elle fit la promotion de la pratique sportive pour développer l'aptitude physique chez les jeunes Dahoméens et en particulier chez les malingres en vue d'en récupérer le plus grand nombre avant l'âge de la conscription ; mais aussi pour donner une instruction militaire aux jeunes dont l'aptitude est suffisamment développée, ce qui leur permettrait d'obtenir un certificat de préparation militaire. La promotion de la pratique sportive au Dahomey renforça ainsi, par ailleurs, la production d'ouvriers : forts, vigoureux, résistants, endurants, rapides et adroits, plus aptes à travailler à la mise en valeur de la colonie, à son exploitation économique et par ricochet, au développement économique de la France. Ce projet de promotion de la pratique sportive devrait arriver à *Corriger les déficiences physiques, fortifier les faibles, développer les individus vigoureux, en résumé, perfectionner la race noire*¹². Il s'agissait aussi d'*apprendre aux dahoméens à travailler pour pouvoir acquérir, dépenser et échanger ; les conduire vers un stade plus élevé de civilisation*¹³.

La France colonisatrice encouragea aussi la pratique des activités physiques afin d'entretenir des pépinières et garantir plus tard des champions et médailles à la métropole.

D. Discussion.

En période coloniale, la France fit exécuter au Dahomey un projet de promotion de la pratique sportive et en a tiré des intérêts : militaire, économique et sportif. Aujourd'hui, la science a prouvé les intérêts individuels et collectifs pour lesquels il faut promouvoir le Sport. Des

¹¹ B. Taouéma, S. Gouda et D. Débourou. (2017). Histoire du Sport au Dahomey : Les enjeux de promotion de la pratique sportive sous la colonisation française, 1920-1960. *Journal de la recherche scientifique de l'Université de Lomé*. Volume 19, Numéro 3. Lomé. pp 455-465.

¹² B. Deville-Danthu, (1997). *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*. Paris. L'Harmattan. p-21.

¹³ B. Deville-Danthu, (1997). Op cit. p-23.

intérêts : économiques, de productivités, de santé publique, de préservation et de bonification du capital humain.

Depuis donc la période coloniale, les intérêts à pousser toute la population du Dahomey à la pratique sportive ne diffèrent que très peu de ceux pour lesquels il faut conduire tous les béninois à la pratique des APS. Et si la France a su exécuter un projet de promotion de la pratique sportive, dans un contexte général presque hostile, pour en tirer de gros profits, il est incompréhensible que les dirigeants actuels du Bénin soient encore dans l'expectative alors que le Bénin ne fait pas partie des pays qui ont de grosses ressources naturelles. Il est obligé de miser avant tout sur son capital humain et a intérêt à ce qu'il soit excellent !

Conclusion

Au terme de cette étude, retenons que le Sport fut plus qu'un instrument de colonisation. Les autorités coloniales françaises exécutèrent un projet de promotion de la pratique sportive au Dahomey pour y améliorer le capital humain et s'assurer ainsi une bonne réserve militaire. Mais aussi pour des intérêts économiques et sportifs, même si ce projet améliorerait également la santé des Dahoméens. Ces enjeux de promotion de la pratique sportive qui décidèrent la France à financer un tel projet coïncident avec les enjeux actuels de promotion de la pratique sportive dans les pays du monde. A partir de là, avec de telles cartes en mains, la nation qui ne conduirait pas son peuple à la pratique régulière d'APS aurait choisi délibérément de plomber son propre avenir !

Bibliographie

- 1- ANB : Série G : 1G-16. Circulaire n° 861 II/II en date du 22 Mars 1920, du Ministre de la Guerre relative à l'organisation de l'Education Physique au bénéfice de la Nation.
- 2- ANB : Série G : 1G-16. Lettre n° I-1420 du 04 Août 1922, du Général commandant supérieur de l'AOF renouvelant ses instructions antérieures au sujet du développement de l'Education Physique et Sportive dans les colonies de l'AOF.
- 3- Abalot, E. J. (1993). *Le volley-ball dans le système sportif de la République populaire du Bénin : discipline marginale et ou défaut d'organisation*. Thèse de Doctorat des STAPS. Université de Bordeaux II.
- 4- Adéyi, O., Smith, O. et Robles, S. (2008). *Le défi des maladies non transmissibles chroniques et la politique publique*. Bruxelles. De Boeck.

-
- 5- Attiklémé, K. (2002). *Programme d'enseignement de la natation dans les collèges : contraintes et conditions d'élaboration. Le point de vue de l'anthropologie didactique*. Thèse de Doctorat STAPS. Université Joseph Fourier de Grenoble 1.
- 6- Australian Sports commission (1997). *Active Australia : A National Participation Framework*. Sport and Recreation Ministers Council.
- 7- Baba-Moussa, A.-R. (2005). *L'organisation du sport au Bénin. Continuités et ruptures depuis 1990*. STAPS N° 65. pp. 61-78.
- 8- Baba-Moussa, A.-R. (2003). *Sport Education et Santé au Bénin : un pari manqué ?* AFRAPS 1ère biennales des 27 et 28 mars 2003. Université du littoral Côte d'Opale. pp. 1-14.
- 9- Bardin, L. (2001). *L'analyse de contenu*. Paris. PUF.
- 10- Bénaziza, H. (2000). Les politiques en matière d'activité physique et de sport pour tous : un outil efficace de promotion de la santé et du développement. *Les Actes du 8^{ème} congrès mondial du sport pour tous*, du 18 au 21 Mai, au Québec.
- 11- Bouchard, C., Shephard, R.J. et Stephens, T. (1993). *Physical Activity, Fitness and Health: A Consensus of Current Knowledge*. Champaign Human Kinetics.
- 12- Colditz, G.A. (1999). Economic costs of obesity and inactivity. *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 31. p. 663-667.
- 13- Cox, M., et al. (1981). « The influence of an employee fitness program upon fitness, productivity and absenteeism », *Ergonomics*, 24, p. 795-806.
- 14- Dakpo, P. (2003). *Dynamique Politique et Sportives au Bénin : Le Mouvement Sportif Associatif ou les enjeux de Pouvoir (1960-2001)*. (Tome 1 et 2). Thèse de Doctorat unique des Universités – STAPS, Option : Sociologie politique. Université de Nice Sophia Antipolis.
- 15- Darrobers, M. (2005). *La recherche documentaire*. Paris. Nathan.
- 16- Deville-Danthu, B. (1997). *Le sport en noir et blanc : du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*. Paris : L'Harmattan.
- 17- Etiemble, J. et al. (2008). *Activité physique - Contexte et effets sur la santé. Expertise collective*. Paris. Editions de l'INSERM. pp5-8.
- 18- Favier, J. (2001). *Les archives*. Paris. PUF. (7ème édition).

-
- 19- Foenix-Riou, B. (2002). *Guide de recherche sur Internet : outils et méthodes*. Paris. Nathan.
- 20- Gouda, S. L. (1986). *Analyse Organisationnelle des Activités Physiques et Sportives dans un Pays d'Afrique Noire : Le Bénin*. Thèse de Doctorat des STAPS. Université Scientifique Technologique et Médicale de Grenoble.
- 21- Gouda, S. L. (1997). *Etats, Sports et Politiques en Afrique Noire Francophone : Cas du Bénin, du Congo, du Niger et du Sénégal*. Thèse de Doctorat des STAPS. Université Joseph Fourier de Grenoble 1.
- 22- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris. Dalloz.
- 23- Houngan, C. (1990). *Pour une Politique de Développement de la Pratique des Activités Physiques et Sportives par et pour le plus Grand Nombre en République du Bénin*. Thèse de Doctorat des STAPS. Université de Bordeaux II.
- 24- Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (1997). *Physical Activity Benchmarks : Highlights Report*. Ottawa. Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie et Santé.
- 25- Miguelez, R. (1977). *La comparaison interculturelle. Logique et méthodologie d'un usage empiriste de la comparaison*. Montréal. Les Presses Universitaires de Montréal (PUM).
- 26- Ministère de la santé et des services sociaux du Japon (1998). *The role of physical activity in life time health promotion: A report of the Task-Force*. Tokyo. Ministère de la Santé.
- 27- Ministère de l'emploi et de la solidarité. (2001). *Programme nationale nutrition santé (PNNS) 1*. Paris. PNNS Sicom. France.
- 28- Ministère de la santé publique. (2005). *Plan nationale nutrition santé*. Belgique.
Ministère de la santé et des solidarités. (2006). *Programme nationale nutrition santé (PNNS) 2*. Paris. PNNS Sicom. France.
- 29- Ministère de la santé publique. (2006). *Plan national pour la promotion de l'alimentation saine et de l'activité physique*. Luxembourg.
- 30- Ministère de la promotion de la santé. (2010). *Vie active2010*. Canada. www.active2010.ca

-
- 31- Nakou, S. A. (1990). *L'Intégration Culturelle de la Différence : Le Statut du Corps et les Pratiques Sportives dans la Province du Borgou au Bénin*. Thèse de Doctorat des STAPS. Université de Bordeaux II.
- 32- Nassif, H. et Toussaint, J-F. (2009). Se dépenser plus pour gagner en qualité de vie. *Questions de santé publique*. N°5. Juin. IRESP. Editions EDK. Sèvres.
- 33- Northern Ireland physical activity strategy group (1998). Physical activity : An investment in public health. The Northern Ireland Physical Activity Strategy, 1996-2002. The Health Promotion Agency for Northern Ireland.
- 34- OMS. (1998). Résolutions WHA51.18 sur la lutte contre les maladies non transmissibles.
- 35- OMS. (2000). WHA53.17 de 2000 sur la lutte contre les maladies non transmissibles.
- 36- OMS. (2004). Résolution WHA57.17 sur la stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé.
- 37- Oppert, J-M. et al. (2005). *activités physiques et santé : Arguments scientifiques, pistes pratiques*. Paris. PNNS SICOM.
- 38- Shephard, R.J. (1992). Twelve years experience of a fitness program for the salaried employees of a Toronto life insurance company. *American Journal of Health Promotion*, 6, p. 292-301.
- 39- Simard, C. et al. (2000). Le Sport pour tous et les politiques gouvernementales. *Actes du 8^{ème} congrès mondial du Sport pour tous*. Mai. Québec.
- 40- Taouéma B., Gouda S. et Débourou D. (2017). Histoire du Sport au Dahomey : Les enjeux de promotion de la pratique sportive sous la colonisation française, 1920-1960. *Journal de la recherche scientifique de l'Université de Lomé*. Volume 19, Numéro 3. Lomé. pp 455-465.
- 41- Tigri, Bio. (1989). *Pratiques Sportives et Identité Culturelle en Milieu Scolaire Béninois*. Thèse de Doctorat des STAPS. Université de Bordeaux II.
- 42- Université d'Amsterdam et ministère de la santé des services sociaux et du Sport (1998). *Health Effects of Sport : Costs and Benefits*. Amsterdam. Université d'Amsterdam.
- 43- Us Surgeon General. (1966). *Physical Activity and Health : A Report of the Surgeon General*. Atlanta . US Department of Health and Human Services.

44- Vuori, I. et Fentem, P. (1995). *The significance of sport for society : Health, socialisation, economy*. Strasbourg. Conseil de l'Europe.